

## ABONNEMENTS:

Un an (Suisse) Fr. 4. —  
Six mois » » 2. 50  
Trois mois » » 1. 50  
Etranger — Port en sus

## AVEC BULLETIN OFFICIEL:

Un an . . . Fr. 5. 50  
Six mois . . . » 3. 50  
Trois mois . . . » 2. —

# NOUVELLISTE

## VALAISAN

## ANNONCES:

La ligne ou son espace  
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.  
Etranger 30 cent.  
Réclames: 50 cent. la ligne.  
Minimum p<sup>r</sup> une annonce 75 cent.  
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Sion, Lausanne, Montreux, Genève, Fribourg, etc. et au Bureau du Journal.  
Rédaction, Administration, Bureau du Journal  
ST-MAURICE  
Téléphone — Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI



### M. Joseph Chappex

Le 3 février est mort, à Massongex. M. l'ancien conseiller d'Etat Jos. Chappex, dans la personne duquel le Valais perd un de ses enfants les plus aimants et les plus distingués et qui, autant par sa modestie que par son travail et son infatigable obligeance, avait su conquérir l'estime la plus haute et la plus sympathique de ses concitoyens.

Né à Massongex en 1827, M. Chappex étudia les mathématiques supérieures qu'il terminait brillamment à l'âge de 19 ans par l'obtention du brevet de géométrie, et, certes, il ne sera venu à l'esprit de personne de penser à lui en lisant la fameuse phrase de Pascal: « Il est rare que les grands géomètres soient fins, et que les gens fins soient de grands géomètres. » En effet, dès la première heure, il attirera l'attention de chacun par son intelligence très vive, son initiative hardie et son indomptable énergie non moins que par l'habileté et la conscience qu'il apportait dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels.

Bien jeune encore, il fut chargé par M. Allet, le principal membre du gouvernement, de revoir le projet initial d'endiguement du Rhône présenté par M. Venesch, etc.

Et, s'adjoignant M. Venesch lui-même, qui modestement consentit volontiers à l'assister et à l'accompagner, il parcourut le fleuve, de la Furka au Léman, et fit de nouvelles propositions qui, acceptées à Berne, valurent à notre canton de voir la subvention fédérale s'augmenter d'environ un million de francs.

Ce fait mit en évidence notre compatriote auquel, dès lors, furent confiées, tant par l'Etat du Valais que par la Confédération, de nombreuses, très importantes et délicates missions, dont il s'acquitta toujours avec honneur et pour le plus grand bien du pays.

Signalons, entre autres, la délimitation de la frontière franco-suisse, délimitation qui procura à M. Chappex l'occasion de se montrer habile négociateur et l'obligea de faire plusieurs séjours à Paris. Délégué à la conférence intercantonale, réunie à Genève pour régler la question de l'abaissement du niveau des eaux du Léman, ce fut lui qui, dans un bref discours prononcé à la fin d'un banquet intime, trouva la clef d'un problème qui semblait irrésoluble et menaçait de dégénérer en conflit.

Pendant plus de 45 ans, c'est-à-dire depuis l'âge d'éligibilité jusqu'à la mort — si l'on excepte une période d'incompatibilité provenant de fonctions occupées — M. Chappex fut président ou membre influent et écouté de l'autorité communale de Massongex. Député au Grand Conseil, il entra, en 1871, au Conseil d'Etat dont il devait faire partie pendant plus de 22 ans consécutifs.

Remarquons, en passant, que, durant plusieurs années, le Bas-Valais eut comme représentants au Pouvoir Exécutif du Canton deux citoyens de la même petite localité, les deux beaux-frères MM. Chappex et Bioley: ce fait souligne éloquentement la distinction et le mérite de ces deux hommes d'Etat.

Durant le long espace de temps, pendant lequel il siégea sur les bancs du

gouvernement, le regretté défunt dirigea, presque sans interruption et avec une rare et indiscutable compétence, le Département des travaux publics. Nous lui devons l'établissement de nombreuses routes et une très grande amélioration de celles existant déjà. Il fut l'âme et la cheville-ouvrière de cet endiguement du Rhône, dont nous avons parlé plus haut, cette grande œuvre qui devrait suffire, certes, à perpétuer, en Valais, le souvenir de son nom.

Il fut nommé à deux reprises Député du Valais au Conseil des Etats.

M. Stahl, l'homme d'Etat bernois alors tout puissant, fit auprès de notre compatriote une démarche qui prouve combien celui-ci était tenu en haute estime par ses collègues: au nom de la majorité désireuse de faire une concession à la minorité catholique, il lui offrit la vice-présidence du Conseil. M. Chappex déclina cet honneur insigne, déclarant modestement que sa connaissance imparfaite de la langue allemande ne lui permettait pas de diriger les débats.

Lorsque la brillante question de la subvention à accorder au tunnel projeté du St-Gothard vint sur le tapis de la discussion, notre compatriote se rencontra un jour, à Berne, au café du Casino, avec le célèbre triumvirat Escher, Ferrer et Beier-Herzog. Interrogé par M. Escher sur les dispositions des députés romands, M. Chappex déclara que ceux-ci accepteraient sans aucun doute si, usant de réciprocité, les Chambres prenaient l'engagement d'accorder ultérieurement une subvention semblable aux deux grands tunnels à prévoir en faveur de l'Orient et de l'Occident de la Suisse. Cette pensée ne devait pas tarder à être relevée et réalisée: elle porte, dans les annales parlementaires, le nom de « proposition de Weck-Reynold ».

Après avoir quitté le Conseil d'Etat, M. Chappex devint et demeura jusqu'à ce jour, haut fonctionnaire de la Confédération, qui lui confia la surveillance des travaux subventionnés, plus particulièrement de ceux relatifs aux cours d'eau des cantons. A ce titre, notre ami parcourut en tous sens ce pays de la Suisse qu'il aimait si grandement et dont il parlait avec tant d'admiration, sans doute parce que nul ne le connaissait mieux que lui. Il n'est pas un village des Grisons ou d'ailleurs, dont il n'eut pu nous dire, sans hésitation aucune, la situation topographique, les ressources particulières, la langue et le caractère de la population. Sa mémoire — qu'il garda intacte jusqu'à la dernière heure — était vraiment merveilleuse et n'avait d'égal que son incomparable puissance de travail; à l'âge de 82 ans il lui arriva de faire des courses de 8 jours en pleine montagne et par le froid le plus rigoureux; d'autre part il ne quittait qu'à 10-11 heures du soir le bureau où on le trouvait installé à 7 h. du matin.

Expert attiré du Jura-Simplon et de la plupart des chemins de fer de la Suisse occidentale, M. Chappex appartenait également aux grandes Commissions fédérales d'expertise. Lors de la récente réorganisation de celles-ci, il fut un des seuls anciens employés maintenus dans le service: nommé à la présidence de la commission pour le Canton de Fribourg, il fonctionna ailleurs comme secrétaire.

Ses rapports se signalaient autant par leur lumineuse clarté que par leur très grande concision, et ses propositions faisaient presque toujours loi.

Celui qui écrit ces lignes se souvient d'avoir entendu un juge fédéral déclarer,

il y a deux ans, que M. Chappex comptait incontestablement parmi les meilleurs employés de la Confédération.

Malgré son labeur acharné et son extraordinaire activité, le défunt ne s'était pas enrichi et, songeant à la nature des multiples fonctions dont il était revêtu, chacun reconnaîtra que cette constatation est un bien bel éloge...

Dans sa vie privée, comme dans sa vie publique et par ses votes, M. Chappex se montra en toute circonstance un excellent chrétien; sans respect humain aucun, il fut l'enfant fidèle, obéissant de l'Eglise catholique et se montra l'ami respectueux et dévoué du Clergé, avec lequel il entretenait les relations les plus cordiales. Chaque dimanche, on était assuré de le trouver dans le sanctuaire où, son livre de prières en main, il prenait part à tout l'office paroissial avec la plus édifiante piété. Et ce devoir religieux, il l'accomplissait non pas seulement dans son village natal, mais dans n'importe quelle localité, celle-ci se trouvât-elle dans les cantons protestants où l'amenaient ses incessantes courses. Un ami me déclarait l'avoir vu transformer complètement son ordre de visites d'inspection afin de pouvoir, le dimanche, assister à la Messe. Ayant gardé jusqu'à la fin sa lucidité d'esprit, il est mort résigné, après avoir reçu avec dévotion tous les secours de la Religion.

Le défunt était le beau-fils de Monsieur l'ancien Conseiller d'Etat Fs. Delacoste. Nous présentons à sa veuve et à sa fille nos respectueuses condoléances.

M. Chappex fut une des plus intéressantes figures valaisannes du XIX<sup>me</sup> siècle. Qu'il repose dans la paix du Seigneur.

Le *Nouvelliste*.

## ECHOS DE PARTOUT

**Ecriture gothique ou latine?** — Une vive émotion règne dans certains milieux allemands et spécialement parmi les pangermanistes. La commission des pétitions du Reichstag a approuvé en effet une résolution demandant que dans les classes élémentaires des écoles, l'écriture latine soit seule approuvée. Les partisans de l'écriture gothique organisent des réunions de protestation en masse.

**Un milliard et demi de dons.** — M. Carnegie donne au « Central News » une interview relative aux donations qu'il a faites jusqu'ici à des œuvres d'éducation ou de bienfaisance. Le total de ses dons s'élève à l'heure actuelle, à près d'un milliard 500 millions.

Le milliardaire américain déclare que la principale raison de ses générosités fut la conviction qu'il quitterait le monde un peu meilleur qu'il ne l'a trouvé.

— Si j'avais des armes, ma devise serait: « Tout est bien, puisque tout s'améliore. » Les institutions que j'ai fondées ont toujours eu un but d'utilité aussi vaste que possible. Toutes les œuvres que j'ai créées m'ont mis en relations avec une douzaine d'hommes qui n'auraient pu s'abaisser à faire quoi que ce soit de bas ou de dégradant. J'ai donc retiré de mes dons un bonheur parfait. Je ne puis qu'ajouter que ce monde me plaît et que j'y suis très heureux, et très heureux qu'il m'ait été donné de faire du bien autour de moi.

**A la recherche d'un trésor.** — Une dépêche d'Amsterdam, que publient les journaux du soir, dit que d'après des informations de Vlieland, les scaphandriers qui travaillent autour de l'ancien navire de guerre anglais « Lutine », coulé en 1799, ont remonté à la surface un certain nombre de boulets et de barres de fer.

Les travaux des scaphandriers durent depuis plus de cinquante ans, mais on n'a pas encore découvert le trésor que portait le « Lutine » et qui s'élevait à un peu plus de vingt-cinq millions de francs.

**La transmission des images sans fil.** — La « Stampa » annonce qu'un jeune habitant de

Turin, M. François de Bernocchi, vient d'inventer un appareil permettant la transmission des images à distance et sans fil. Il a procédé à des expériences publiques avec cet appareil qui est basé, comme l'appareil Marconi, sur les ondes hertziennes.

Les images qu'il peut transmettre sont constituées par un ensemble de points et de lignes: en d'autres termes, ce sont des figures « au trait ». L'image est tracée sur une feuille de papier quelconque, mais en faisant usage d'une encre spéciale. Ainsi obtenue, elle est prête à être montée dans l'appareil de transmission.

Le dispositif adopté permet d'établir un synchronisme complet entre l'appareil transmetteur et l'appareil récepteur, de sorte que les appareils Bernocchi peuvent être utilisés dans n'importe quelle station radiotélégraphique existante.

**Les pommes de terre gâtées.** — Un journal publie un arrêté du maire d'un petit village de la Haute-Savoie, au sujet de la maladie des pommes de terre. Il est d'une valeur peu banale:

I. — Vu que les pommes de terre sont gâtées dans ce pays comme dans la France, la Hollande et autres;

II. — Attendu que la misère est grande et que ladite maladie des pommes de terre est un grand malheur, vu que le blé est cher et le sarrasin pas grainé;

III. — Considérant que dans l'intérêt de tout le monde, j'en ai nourri mes cochons pendant toute une semaine, et j'en ai mangé moi-même, pour savoir, et que nous n'en avons pas été incommodés ni les uns ni les autres;

IV. — Considérant que si la génisse de M. Pichard est morte, elle n'avait cependant pas mangé de pommes de terre gâtées, vu que je m'en suis assuré;

V. — Vu que l'Académie de Lyon l'a dit dans le journal que je reçois; vu aussi que le pharmacien de Chambéry s'est nourri de pommes de terre gâtées et qu'il n'a eu de mal qu'une fois;

VI. — Attendu tout cela que les pommes de terre gâtées ne sont pas malsaines;

Ordonnons à tous les habitants, vaches, bœufs, chevaux et cochons de la présente commune de manger des pommes de terre gâtées, car elles ne nuisent pas.

Ce document date de juillet dernier!

**Simple réflexion.** — Celui qui veut une chose en vient à bout; mais la chose la plus difficile est de vouloir.

**Curiosité.** — Il résulte des derniers recensements que la population de New-York a en un demi-siècle, septuplé, celle de Berlin quintuplé, celle de Vienne quadruplé, celle de Londres et de Saint-Petersbourg triplé, celle de Paris doublé.

**Pensée.** — ...En ce village nulle foi. Le langage des femmes n'a plus de mélancolie, d'infirmité, de poésie gracieuse, ni de pureté céleste. L'homme n'est plus, une fois par semaine, entretenu de grandes choses ni exhorté à la pitié des petits. Plus de fêtes, de répit, de vie sociale, de politesse, de causerie, sauf le cabaret. On se renferme, on se déteste; rien de commun, rien d'élevé, rien de doux. Toujours la motte de terre, le fumier, la vache et les gros sous. Engendrer, piocher, jurer, manger, se saouler. L'homme entre la terre et la bête, devient grossier, bientôt méchant. Ne cherchez plus le royaume de Dieu, et le reste vous sera retiré par surcroît.

**Mot de la fin.** — Visite superflue.

Un de nos amis possède un domestique, un vrai trésor. Chaque fois qu'il arrive un visiteur soupçonné de devoir causer trop longtemps, il ne manque jamais de lui répondre: — Monsieur ne peut vous recevoir; il se rase... lui-même!

## Grains de bon sens

### Les Défenseurs de l'Ame Populaire

Un mouvement qui contrarie singulièrement la campagne de déchristianisation de l'enseignement primaire entreprise en France, est l'organisation des Associations pour la défense des droits des pères de famille: ces associations se sont donné pour mission de surveiller l'école laïque, et les faits menaçants pour la foi, la morale et le patriotisme qui de-

puis longtemps alarment et troublent l'opinion ne donnent que trop raison à ce mouvement.

Les pères de familles catholiques entendent que leurs enfants leur appartiennent avant d'appartenir à l'Etat: ils tiennent à en faire de bons citoyens et de bons chrétiens.

C'est leur devoir et c'est leur droit.

Quand on voit la criminalité enfantine prendre chez nos voisins des proportions aussi terrifiantes; quand on constate que les plus odieux forfaits ont souvent pour auteurs des jeunes gens de 18 à 20 ans, ce qui, jadis, était extrêmement rare, on comprend que dans les familles françaises on commence à réfléchir et on se décide à agir.

Mais agir est-ce toujours facile? Que faire pour l'emporter? Que peut un brave homme, si bien décidé soit-il, contre l'Etat? On l'a dit, c'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Le plus faible, eût-il mille fois raison, est écrasé.

Alors les pères de familles français ont imité les viticulteurs du Midi et les syndicats de cheminots: « Formons à notre tour un syndicat, ont-ils dit... Une voix qui s'élève n'est guère écoutée. Quand nous crierons tous ensemble, l'Etat nous entendra! »

Et c'est ce qu'ils sont en train de faire aujourd'hui. Né, il y a cinq ans, le mouvement pour la création d'associations de pères de famille s'attribuant la tâche de contrôler l'enseignement donné à leurs enfants dans les écoles publiques se répand dans toutes les régions du pays: il est issu de leur sentiment de révolte contre l'enseignement notoirement et systématiquement antireligieux et antipatriotique d'un trop grand nombre d'instituteurs: ils se sont depuis lors réunis par milliers pour obliger les maîtres à respecter la neutralité religieuse garantie par la loi et à maintenir chez la jeunesse, contrairement aux doctrines d'Hervé, le culte de la patrie.

Les évêques, du reste, ces gardiens vigilants de l'autel et du foyer chrétien, avaient donné le signal vaillamment: on se rappelle leur déclaration collective qui eut en 1908 un si grand retentissement. L'année suivante (14 septembre 1909) c'était leur Lettre solennelle qui démasquait la neutralité officielle sous le couvert de laquelle se poursuivait dans les écoles une guerre implacable à l'Eglise, à la foi et à la morale catholique.

A cet appel aux consciences religieuses, à ce cri d'alarme les chefs de famille ont répondu: le faisceau est formé entre le clergé et les fidèles. Il ne se rompra point.

Rappelons ce passage de la Lettre des évêques:

« Les parents ont le droit et le devoir — déclarent les évêques — de choisir une école conforme à leurs croyances. Notre pays possède deux genres d'école: l'école libre chrétienne et l'école neutre.

L'école chrétienne est celle où le maître inscrit au premier rang dans ses programmes la « science religieuse », place entre les mains de ses élèves des « livres » d'une « orthodoxie » parfaite et crée autour d'eux une atmosphère favorable à l'épanouissement de leur foi et de leur vertu.

Cette école, vos enfants devraient la rencontrer partout, et l'Etat serait tenu, en bonne justice, de la mettre à la disposition des familles, surtout dans un pays comme le nôtre, où l'immense majorité professe la religion catholique. Car, ainsi que le disait avec une suprême autorité le Pape Léon XIII: « Il importe souverainement que les enfants nés de parents chrétiens soient de bonne heure instruits des préceptes de la religion, et que l'enseignement par lequel on a coutume de préparer l'homme et de le former dès le premier âge ne soit pas séparé de l'éducation religieuse. » (Encyc. *Nobilissima Gallorum Gens*.)

La première association fut fondée dans l'Ain en 1905, à Saint-Rambert, par l'archiprêtre, M. l'abbé Tournier, devenu

vicar général à Bellefleur. Cette initiative donna naissance à une œuvre d'importance magnificence. Sur tout depuis octobre 1909, se multipliaient les groupements pour la défense des droits des pères de famille en matière scolaire. La Société générale d'Education et d'Enseignement favorisa de tout son pouvoir ce mouvement: elle qui avait fondé partout des écoles libres, et qui, depuis huit années, en a vu violemment fermer déjà quinze mille, ne s'est pas découragée. Comme les évêques et avec les évêques, elle dirige cette patriotique levée de boucliers des familles chrétiennes, qui ne veulent pas qu'on tue la foi et le patriotisme dans le cœur de la jeunesse française.

Ils ont raison de se lever, ces défenseurs de l'âme populaire, car la, et la seulement, pour la France, est le salut!

**LES ÉVÉNEMENTS**

**Les déclarations du général Bonnal**

On parle beaucoup de l'avis exprimé par le général Bonnal, ancien chef d'état-major général de l'armée française, sur les changements apportés dans la dislocation de l'armée russe. Voici ce que dit cet officier.

L'armée russe, désormais, n'a plus comme mission de défendre la frontière ouest; l'ennemi éventuel, ce n'est certainement plus l'Allemand.

Car, loin de continuer, comme le fait l'Allemagne en Alsace et dans le Palatinat, comme nous le faisons dans nos systèmes et vingtième corps, à masser le plus possible de divisions de troupes de première ligne sur cette frontière, elle y laisse maintenant des effectifs réduits, pour créer des garnisons importantes un peu partout, dans le centre de l'empire, sur le cours de la Volga notamment.

Donc l'armée russe ne songe plus à faire front à l'ouest; elle se donne l'illusion de faire front partout, c'est-à-dire nulle part.

Vous me demandez: c'est donc la fin de l'alliance? Et je suis bien obligé de vous répondre: oui, c'est la fin des conventions militaires strictes élaborées par le général de Boisdeffre, et qui étaient le fondement et la raison d'être de l'alliance russe. Si dur soit l'aveu, mieux vaut-il que de se heurter de dangereuses illusions.

La Russie est venue à nous parce qu'elle était mécontente du traité de Berlin, et avait l'espoir de le voir révisé, et qu'elle nous savait ou du moins nous croyait résolus à effacer de l'histoire française le traité de Francfort.

La Russie d'aujourd'hui ne songe plus à la révision de Berlin; elle ne veut pas la guerre. Elle voudrait-elle qu'elle ne serait pas assez forte pour soutenir le poids, car ses immenses approvisionnements qui content cher et demandent des années pour être constitués, approvisionnements faits sur les calculs de Boisdeffre, avec la collaboration de l'état-major russe pour une guerre européenne, ont fondé entièrement en Mandchourie.

Aussi, pour me résumer sur un aussi triste sujet, l'alliance russe n'est plus; l'armée russe a changé son fusil d'épaule. Une guerre de la France et de l'Allemagne surviendrait que nous serions seuls à en supporter tout le poids.

Mais aussi, conclut le général, pouvait-on attendre d'autre résultat de notre

diplomatie toujours apeurée. Au Quai d'Orsay, on me refusait-on pas l'an dernier une récompense honorifique que je sollicitais pour un vieux combattant de Noisseville, pour la raison que l'Allemagne avait manifesté le désir que la France ne décorât plus personne en « Alsace-Lorraine »!

On remarque aussi beaucoup que dans ses bulletins, le Temps est actuellement fort sévère pour la politique de M. Pichon. Hier encore, il lui reprochait de n'avoir pas connu à temps les accords russo-allemands relatifs au chemin de fer de Bagdad et d'avoir estimé que cette ignorance était sans inconvénient.

**Nouvelles Etrangères**  
**LA PESTE**

**Scènes affreuses en Mandchourie**

Les nouvelles de Mandchourie continuent à être alarmistes. Kharbin est menacé autant que l'était ces jours-ci Foudzidian, son faubourg chinois.

Un millier de soldats viennent d'être envoyés de Moukden pour faire, autour de Foudzidian, une sorte de cordon sanitaire interdisant l'accès de la ville. Cette précaution était urgente, car on a dû se contenter d'arroser de pétrole et de brûler sur place, plus de 3.500 cadavres abandonnés dans les rues. Toutes ces mesures paraissent encore insuffisantes. En effet, les malades et les cadavres sont transportés dans les mêmes voitures qui servent à transporter les émigrants fuyant le fléau, et qui se trouvent ainsi en emporter avec eux les germes.

Des scènes affreuses se produisent chaque jour. La population, ignorante et superstitieuse, maltraite les cadavres, les tire par les cheveux, les détousse et s'empare même des sacs dans lesquels on les enveloppe pour se convertir contre le froid, de cette dépeuplée pestiférée.

Certains chassent de leur maison leurs plus proches parents aussitôt que sur leur visage apparaissent les premiers symptômes de la terrible maladie. Ces malheureux, jetés à la rue, s'en vont grelottant et gémissant et ne tardent pas à mourir; la figure dans quelque ornière vaseuse.

Sur certains points, les paysans s'imaginent que ce sont les âmes damnées des « boxeurs » qui se sont incarnées dans les corps des pestiférés. Aussi n'osent-ils pas toucher aux cadavres et dans les environs de Foudzidian, la population tout entière est affreusement décimée.

**Excitations contre les Européens.**

Un télégramme de Tripoli annonce que Guzman, le pamphlétaire italophone, expulsé pour la seconde fois de Tripoli, a la demande du gouvernement italien, est parti pour la Tunisie.

L'excitation contre les Européens continue en Tripolitaine; les journaux turcs de Tripoli publient tous les jours de violents articles contre les puissances européennes, non seulement contre l'Italie, mais aussi contre la France. L'un de ces journaux dénonce notamment les prétendues méthodes d'oppression auxquelles a recours la France dans ses possessions africaines. Un autre journal attaque non moins violemment la France pour sa ré-

cente incursion dans l'Oudat, comme journal s'en prend d'ailleurs également à la Russie et à l'Angleterre. Il stigmatise ce qu'il appelle le « fanatisme européen », plus dangereux, dit-il, que le fanatisme musulman.

**Les fortifications de Flessingue.**

Le journal le *Nederlander*, de la Haye, publie un article de M. Dudock van Heel, intitulé *Flessingue*. Il constate que les Pays-Bas ne sont liés sous aucune forme envers qui que ce soit au sujet de la défense nationale. « Nous exigeons, dit-il, notre liberté absolue pour prendre les mesures pour le maintien et la défense de la neutralité. Nous ne nous soucions pas des appréciations de la presse étrangère sur une affaire qui ne la concerne pas. D'ailleurs, lors de la convention de 1839, Flessingue, était fortifiée. La fortification efficace de notre frontière de l'est est nécessaire. »

**Le scandale italien de l'alcool.**

L'émotion produite par la découverte des fraudes sur l'alcool, ne fait que s'accroître. Le préjudice causé à l'Etat atteindrait plus de 25 millions. La Chambre a autorisé les poursuites contre le député Montagna, président de la Société Romaine des alcools, inculpé de faux en actes publics, de corruption de fonctionnaires. Toutefois, l'autorisation de poursuivre n'implique pas l'arrestation du prévenu. Par conséquent, si le juge d'instruction estime que l'arrestation du député Montagna est nécessaire, il devra demander une nouvelle autorisation à la Chambre.

Les journaux sont remplis de détails sur les fraudes des alcools, qui prennent chaque jour une plus grande extension. Des perquisitions ont eu lieu aujourd'hui à Naples; des arrestations sont imminentes.

La *Tribuna* s'étonne des lenteurs de la justice en présence de la gravité exceptionnelle des délits. En effet, la législation fiscale est basée sur ce fait, considéré comme certain, que l'alcool, une fois dénaturé, ne peut plus être régénéré; si cette présomption était reconnue erronée, les taxes, évaluées cinquante millions par an, s'évanouiraient.

D'après les journaux, plusieurs prévenus de fraudes sur les alcools ont fait des aveux et révélé l'organisation systématique de la contrebande à Rome, à Naples et à Florence.

L'examen des registres d'une grande distillerie de Naples par le juge d'instruction a fait connaître que les fraudes remontent à deux ans; les pertes du fisc atteignent trois millions. Indépendamment des directeurs de la distillerie, le juge a fait arrêter les vérificateurs chimistes, ainsi que les ouvriers complices.

**L'Etna sous la neige.**

Toute la région de l'Etna est couverte de neige qui atteint dans certaines communes plus d'un mètre de hauteur. Les routes sont obstruées et les habitants se ravitaillent difficilement. Des troupes, et des vivres ont été envoyés dans plusieurs villages; des trains ont été arrêtés par la neige auprès de Caltagirone.

**Les rebelles Mexicains gagnent du terrain.**

Une dépêche de El Paso annonce qu'un combat a eu lieu jeudi entre la cavalerie et les insurgés, près de Juarez. Trente-deux soldats des troupes fédérales et six insurgés auraient été tués.

soit ne me faisait pas rentrer.

— Mais vous êtes lasse; et puis il faut manger.

— Non, je ne pourrais pas; il faut auparavant que j'aie été là-bas. Quant à vous, mon ami, rentrez, allez souper.

Jacob secoua la tête.

Moi, continua-t-elle, je vais rester ici jusqu'à la nuit bien close; alors j'irai à la maison et qui sait? peut-être y coucherai-je, si toutefois ils vivent encore; mais ils vivent, j'en suis sûre.

Le l'espère, répondit Jacob au regard qu'elle lui adressait.

— Et cependant j'ai sur le cœur un poids qui m'écrase; partez, laissez-moi; si quelque chose peut aider mes larmes à couler, ce sera d'être seule en ces lieux.

Jacob s'éloigna, mais il ne revint pas à la taverne. Il franchit une palissade, traversa le champ de trèfle et se dirigea vers la ferme dont il voyait maintenant la façade; il marchait rapidement. Je les verrai, disait-il; peut-être ne l'eussent-ils pas reconnue; je la préparerai tout au moins, si quelque malheur est arrivé.

Le champ de trèfle était suivi d'une prairie que baignaient les derniers rayons du soleil.

La ville de Juarez est dépeuplée. Les habitants se sont enfuis à El Paso, craignant une attaque des 1.500 insurgés.

Le commandant des forces révolutionnaires a avisé le maire et les consuls étrangers de Juarez, que le bombardement commencerait vendredi soir à trois heures, à moins que la ville n'ait capitulé.

**Trois ouvriers brûlés dans une chaudière.**

Trois ouvriers travaillaient au charbonnage du Bois-Saint-Ghislain, à Dour, Belgique, à nettoyer l'intérieur d'une chaudière, lorsque pour une cause encore inconnue, on rouvrit les robinets qui amènent l'eau bouillante dans la chaudière.

Les cris poussés par les ouvriers et les coups de marteau qu'ils frappèrent contre les parois de la chaudière ne furent pas entendus. Peu après, lorsqu'on aperçut la vapeur sortant de la chaudière, on se porta au secours des trois victimes, dont l'une était morte; c'est le jeune Lorisse, âgé de 20 ans. Ses deux compagnons vivaient encore; mais ils sont si gravement blessés qu'on désespère de les sauver.

**Opération interromptue.**

L'hôpital de West, Londres, a été, l'autre soir, le théâtre d'une scène dramatique au moment d'une opération chirurgicale. Les docteurs, les infirmiers et les étudiants étaient réunis autour de la table d'opération où le malade était étendu. On allait lui donner du chloroforme quand une odeur de brûlé se répandit. Le toit de la salle était en feu. Personne ne dit un mot, afin de ne pas troubler le malade; mais une infirmière s'éloigna rapidement pour donner l'alarme aux gardiens de nuit. Puis les docteurs, avec un calme extrême, transportèrent le malade, qui était évanoui, dans une salle éloignée. Ceci fait, les uns se mirent à combattre l'incendie avec des extincteurs, tandis que l'opération chirurgicale était faite en toute sûreté. Lorsque les pompiers arrivèrent, l'incendie était éteint.

**Nouvelles Suisses**

**L'enseignement des P.P. Dominicains à Fribourg.**

Le correspondant particulier de la *Croix* à Rome, lui télégraphie que divers journaux dans ces derniers temps, ont répandu des nouvelles tendancieuses propres à mettre en suspicion la parfaite orthodoxie de l'enseignement donné par les Pères Dominicains à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg. Nous savons de bonne source que ces récits sont inexacts, que S. S. Pie X a plusieurs fois, au contraire, exprimé sa satisfaction de l'enseignement philosophique et théologique donné par les Dominicains à leurs nombreux élèves, réunis à Fribourg, de toutes les parties du monde.

Quant à la scène d'un évanouissement du R. P. Cormier en présence du Saint Père, qu'on a racontée, elle est de pure imagination. Nous pouvons rassurer les nombreux amis du vénérable religieux, qui, malgré son grand âge, préside de jour et de nuit à tous les exercices de la belle communauté du Collège anabaptique à Rome. Il n'y a rien de tel.

au cœur de Jacob Strangl. Pourquoi la maison eût-elle changé d'habitants, puisque les mêmes parfums s'élevaient toujours autour d'elle? dans la cour, les feuillés de plantain étaient encore leurs touffes de verdure, l'auge en pierre à moitié remplie d'eau n'avait pas changé de place; pourquoi ne retrouverait-il pas au foyer de la cuisine ceux qu'il y avait laissés? Il frappa doucement à la porte, une voix lui dit d'entrer. Devant lui se trouvaient deux hommes, une femme et un enfant qui soupaient; l'un de ces hommes, vigoureux et brun par le soleil, prit une chaise qu'il plaça près de la sienne, et fit signe à l'étranger de s'y asseoir, tandis que l'enfant arrêtait sa cuillère à moitié chemin de sa bouche ouverte, et fixait sur l'arrivant ses grands yeux étonnés. Jacob regardait cette famille; sans trouver une parole, pas un de ces visages ne lui était connu. Le fermier rompit enfin le silence.

— Asseyez-vous, dit-il et mangez un morceau.

— Merci, répondit Jacob avec effort.

— Vous feriez mieux d'accepter, ajouta le fermier en mettant sur la table une assiette et un couteau. Le souper n'est pas bien bon, mais il est offert de grand cœur.

**La Proportionnelle à St-Gall.**

Les résultats totaux de la votation pour l'élection du Grand Conseil, suivant le système proportionnel sont les suivants: 29.998 acceptatifs, 28.506 rejets. La proportionnelle est ainsi adoptée à une majorité de 1492 voix.

Dans l'élection municipale, le taux de l'impôt de 2 3/4 pour mille, fixé par le conseil municipal, a été adopté par 2242 voix contre 750.

**Arbitrage.**

La Russie et la Turquie ont décidé de soumettre à l'arbitrage la question des annuités arriérées de l'indemnité de guerre dues par la Porte à la Russie. Il y a quelque temps, les deux puissances ont demandé au Conseil fédéral s'il autoriserait M. Lardy, ministre de Suisse à Paris, à accepter le rôle de surarbitre. Le Conseil fédéral a donné son assentiment et un télégramme de Constantinople au 22, annonçant que le différend va passer devant le tribunal arbitral de La Haye, où M. Lardy fonctionnera comme surarbitre.

**Une question de téléphone.**

Une personne qui reprend une maison de commerce avec des installations téléphoniques, est-elle considérée comme nouvelle abonnée, et de ce fait doit-elle payer le maximum de l'abonnement? Le Conseil fédéral a résolu cette question négativement. A Zurich, la raison commerciale A. Welter-Furrer, fils, avait été radiée et remplacée par la firme A. Welter-Furrer A. G. L'administration des téléphones, considérant cette dernière comme nouvel abonné exigea le maximum de l'abonnement, soit 100 fr. La Chambre de commerce zurichoise réclama contre cette décision en arguant que c'était pousser trop loin l'interprétation de l'article 4 de l'ordonnance concernant les téléphones, qui dit que l'abonnement n'est valable que pour la personne ou la raison commerciale au nom desquelles il a été souscrit et qu'il n'est pas possible d'en opérer le transfert. Dans les cas spéciaux, l'administration se réserve de trancher s'il y a droit de transfert ou non.

La transformation d'une Société en nom collectif en Société par actions, disait en substance la Chambre de commerce de Zurich, est une simple formalité. Le règlement du téléphone ne saurait donc être appliqué à un simple changement d'adresse ou de firme. L'administration des téléphones ne fut toutefois pas de cet avis et confirma purement et simplement la décision du bureau de Zurich.

Le département fédéral des postes, constatant l'absence de la Commission que dans les cas où, ensuite de changement de raison sociale, l'actif et le passif de l'ancienne firme, étaient repris par la nouvelle et que rien, dans l'exploitation, n'était changé, le droit de transfert devait être accordé; par contre comme la liste des abonnés au téléphone subissait de ce fait un remaniement, une finance de 5 à 20 fr. pouvait être perçue pour en couvrir les frais.

Cette interprétation de l'article 4 de l'ordonnance téléphonique demandait une révision de toute l'ordonnance. Comme ce travail aurait demandé un certain temps, le département des postes a simplement proposé au Conseil fédéral l'adjonction d'un alinéa à l'article 4. Il est ainsi conçu: Pour chaque station, le

Merci, vraiment, dit Jacob, je n'ai pas fait le moins du monde; mais si vous avez une tasse sous la main, je borrai volontiers un peu d'eau que j'irai moi-même tirer au puits.

Le fermier prit un bol de terre blanche et le tendit à son hôte: Faites selon qu'il vous plaira, dit-il; mais vous tronçonnez la manivelle un peu dure, je vous en avertis.

Jacob sortit avec le bol; il lui semblait qu'un peu de cette eau si connue chasserait l'impression que lui avaient faite ces visages étrangers. Il bif resta quelques instants dehors et rentra plus calme dans la grande cuisine.

Cette ferme paraît belle, dit-il au fermier en acceptant la chaise qu'on lui offrait de nouveau; la prairie que j'ai traversée pour venir jusqu'ici m'a semblé d'excellente qualité.

— Il y a quelques bonnes terres sur le bord du ruisseau, répondit le fermier enchanté de cet éloge.

— Et que vous soignez parfaitement; je n'ai jamais vu de pareille phléole depuis bien des années.

(A suivre.)

**FEUILLETON DU NOUVELLE MALAISAN**

**GRANDEUR ET DÉCADENCE**

Je n'ai jamais aimé les fleurs, ajouta-t-il, profondément troublé par le regard de sa maîtresse.

— Vous ne pas aimer les fleurs! Comment pouvez-vous dire cela?

— Pas celles-ci du moins; la dernière fois que je les ai vues, un serpent rampait autour d'elles, qui a souillé de sa bave tout ce qu'il a touché dans cette ville.

— Ada baissa les yeux et ne répondit que par un soupir.

Les traits de Jacob avaient perdu leur expression violente, ils n'exprimaient plus qu'un repentir navrant; il restait immobile au milieu de ces fleurs brisées, jetant sur sa maîtresse un regard plein d'inquiétudes attendant qu'elle lui parlât encore et accablé par le mal qu'il sentait bien lui avoir fait. Enfin, s'adressant à elle d'une voix suppliante, Madame, c'est l'heure de la rosée, dit-il.

— Jacob, il fut un temps où l'humidité du

nouvel abonné paiera un droit de transfert allant de 5 à 20 fr.

Voilà donc un point assez obscur élucidé.

**Empoisonné par la margarine.**

Une famille, établie depuis deux mois à Dittlingen, Berne, a été empoisonnée par la margarine. Des huit enfants, deux, un garçon et une fille, sont morts. Les autres sont soignés à l'hôpital. Malheureusement, on a peu d'espoir de les sauver, les symptômes d'empoisonnement étant trop prononcés.

**Fête des Musiciens.**

C'est en mai prochain, on le sait, qu'aura lieu à Vevey la fête des musiciens suisses. On y entendra entre autres œuvres pour chœur mixte, un «Requiem» de Paul Benier, l'«Invocation» de Fritz Bach, et une légende dramatique, «Loys» de Gustave Doret.

**Vol à l'étalage.**

La police de Zurich a arrêté dans un grand bazar deux femmes qui volaient des marchandises qu'elles dissimulaient ensuite sous leurs manteaux. Au cours des perquisitions faites à leur domicile, on a trouvé une grande quantité d'objets volés.

Il y a quelques jours déjà, deux autres voleuses avaient été surprises en flagrant délit dans un magasin.

**Arrestation d'un anarchiste.**

Un anarchiste du nom d'Antoine Linder, sellier originaire de Vienne, a été arrêté à Davos. Il avait résidé précédemment à Zurich et avait été expulsé du territoire de la Confédération sur la proposition du procureur général.

**Un drame à Genève.**

Un drame s'est déroulé samedi vers l'heure de l'après-midi, au n° 29 de la rue du Rhône à Genève. M. William Leist, employé chez M. Wiegand, opticien au Grand-Quai, a tenté de tuer M. Wiegand fils, et s'est suicidé ensuite.

Depuis quelque temps, MM. L. et W. avaient de fréquentes discussions au sujet des conditions d'une association que réclamait L. et dont M. W. ne voulait pas. Samedi à midi, M. Leist pria M. Wiegand fils de venir avec lui dans une pièce située au premier étage, au-dessus du magasin du Grand-Quai, et servant d'atelier. M. Wiegand s'y rendit, accompagné de sa femme. Une violente discussion s'engagea aussitôt. Tout à coup, M. L. se précipita sur la porte, qu'il ferma à clef, puis, sortant son revolver, il fit feu à deux reprises sur M. Wiegand, mais sans l'atteindre. Leist s'apprêta à faire encore usage de son arme lorsque M<sup>me</sup> Wiegand, qui n'avait pas perdu son sang-froid, saisit avec beaucoup de présence d'esprit le bras du meurtrier et réussit à détourner le revolver.

M. Wiegand en profitait pour fuir par la fenêtre et sauta sur le Grand-Quai en criant au secours, tandis que Leist voyait qu'il avait manqué son coup, sortait de sa poche une fiole de cyanure de potassium et en avalait le contenu. L'effet d'empoisonnement produisant un coma, Leist tomba mort sur le plancher.

Quelques minutes après, la police, prévenue par M. Wiegand, arriva sur les lieux du drame et décrivait M<sup>me</sup> W. folle de terreur. Après enquête par M. le commissaire de police Rattaly, le cadavre du suicide a été transporté à la morgue judiciaire.

Ajoutons que le matin même Leist avait essayé de frapper M. Wiegand père et qu'il en fut empêché par l'intervention d'un voisin. Par après survint le drame, que nous venons de relater; le meurtrier avait pris soin de couper les fils du téléphone avant d'entraîner M. W. fils, dans l'atelier.

Avant d'entrer dans la maison Wiegand, Leist avait été employé chez M. A. A. qui eut à maintes reprises à se plaindre de son caractère violent. L. était d'origine allemande et âgé de 40 ans.

**Mort de froid.**

On a trouvé à Schenengrund un pauvre vieux colporteur mort de fatigue et de froid, dans la neige où il s'était égaré pendant la nuit.

**Nouvelles Locales**

**Echo des Votations.**

Nous lisons dans le «Walliser Bote»: «La presse non plus, ne nous en voudra pas si, dans l'inventaire de la vic-

toire, nous avons rendu si publique l'expression de notre joie et si nous avons laissé échapper quelque parole un peu dure. Nous ne voudrions certainement pas blesser nos compagnons d'armes habituels, et moins encore le «Nouveliste», dans les côtés duquel nous avons déjà mené maint joyeux et vif combat.»

**Note de la Rédaction.**

Il serait injurieux de féliciter notre excellent confrère, le «Walliser Bote», de sa parfaite loyauté et courtoisie d'armes, car ce sont là, chez lui, des vertus ordinaires et non exceptionnelles.

**Obsèques de M. Chappex**

Hier lundi, ont eu lieu, à Massongex, les obsèques de M. Chappex dont nous parlons en première page.

Les enfants des écoles ouvraient le convoi funèbre et un piquet de gendarmes, commandé par M. le Brigadier Oreiller, précédait les Autorités.

Nous avons remarqué le Conseil d'Etat, au complet: M. Biolley à titre de beau-frère, MM. Kuntzen et Burgener à titre officiel; MM. Seiler et Couchepin à titre d'amis. On remarquait la présence de MM. Zen-Ruffinen, Henri de Torrente et Rey, anciens conseillers d'Etat; de M. Clausen, juge fédéral, d'un grand nombre de députés, de magistrats, de présidents de commune, entre autres de M. Vallecarré, syndic de Bex.

La messe a été célébrée par M. le Curé de Massongex, assisté de MM. les Chanoines, Burquier et Chambettaz. M. l'Evêque de Bethléem a donné l'absoute. On sait que le défunt était un ami personnel du regretté M<sup>sr</sup> Paccolat. A l'Offertoire, M. l'Abbé Gabriel Delaloye a eu quelques mots touchants à l'adresse de M. Chappex, dont la vie chrétienne sera un exemple aux générations d'aujourd'hui et de demain. Nous ne parlons pas de sermon, car, comme l'a fort bien fait remarquer l'orateur, il n'est pas d'usage, chez nous, de célébrer les louanges de l'homme dans le temple de Dieu.

Nos lecteurs et amis auront une prière pour l'âme de ce catholique parfait et un souvenir pour ce travailleur infatigable qui est mort presque débout au milieu de ses «écritures» et de ses rapports.

**Pèlerinage à Lourdes**

Le 3<sup>e</sup> pèlerinage interdiocésain de la Suisse française à Notre-Dame de Lourdes aura lieu du 2 au 11 mai prochain, avec arrêt, à l'aller, à Notre-Dame de Fourvières, et retour direct.

Les inscriptions seront reçues par les différents chefs de groupe, qui seront indiqués prochainement par la voie de la presse et des affiches.

La clôture des inscriptions est fixée au dimanche 2 avril.

Comme l'année passée, le pèlerinage du Jura s'unira au pèlerinage interdiocésain.

Le Comité du Pèlerinage espère que beaucoup de participants répondront à l'appel fait par la Vierge Immaculée à Bernadette, et viendront nombreux à ces lieux sanctifiés, par la présence de la Reine du Ciel, afin d'y recueillir les grâces de toutes sortes qui en découlent. En 1909, 670 pèlerins, dont 22 hospitalisés, ont représenté la Suisse française catholique aux pieds de N.-D. de Lourdes. En 1910, il y en avait 820, et sur ce nombre, 46 hospitalisés. Grâce à plusieurs personnes charitables, à la bonne organisation et à l'appui de l'Œuvre de Lourdes, un certain nombre de malades ont pu être admis gratuitement. Le Comité ose compter, de nouveau cette année, sur des gens généreux, afin de continuer cette œuvre, en faveur des plus pauvres. Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction du Pèlerinage interdiocésain de Lourdes, à Fribourg.

**Communiqué.**

**Monseigneur de Sion et l'Eucharistie**

C'est avec un vif sentiment de joie que nous avons vu un long article au sujet de M. l'Evêque de Sion, dans le numéro de janvier de l'«Eucharistie», revue qui s'imprime à Paris et qui s'occupe uniquement de l'Eucharistie.

Cette revue signale M<sup>sr</sup> Abbet comme l'un des premiers précurseurs de la communion fréquente et quotidienne et de la Première Communion des enfants dès l'âge de 7 ans. Après avoir reproduit une photographie très réussie de notre

Evêque vénéré, le périodique cite de nombreux passages des diverses lettres pastorales données pendant ces dix dernières années et se rapportant à la sainte communion et conclut par ces mots: «C'est un honneur pour M<sup>sr</sup> Abbet de s'être toujours attaché si fidèlement à l'esprit de l'Eglise qu'il en a prévenu les décisions.»

Nous ajouterons, c'est un honneur pour le Valais d'avoir un tel Evêque, et nous sommes heureux de relater cette glorieuse distinction à l'occasion du quinzième anniversaire de son Sacre.

**Trient. Représentation. — (Corr.)**

Le 2 février, fête de la Purification de la Sainte Vierge, j'étais de passage à Trient. Quelle ne fut pas ma surprise de lire, sur le portail de l'église l'annonce suivante: **Jeu 2 et Dimanche 5 février, représentations organisées par la jeunesse de Trient. — Rideau 2 heures.**

Certes, ce n'était pas banal! Des représentations aux pieds des glaciers! Je ne pus résister à la curiosité de constater de visu ce que pouvaient bien nous donner d'intéressant quelques jeunes gens d'un village perdu dans les montagnes. J'entre dans la salle, une chaise m'est gracieusement offerte et je m'installe.

A 2 heures précises, le rideau se lève, et les acteurs sont sur la scène. Sept bonnes figures montagnardes saluent les auditeurs et préludent par un chant: «L'Espérance» sujet admirablement bien choisi pour ces cœurs de vingt ans.

Puis, les représentations commencent. Les diverses pièces du programme passent tour à tour sous nos yeux.

Dès le début je fus enchanté et cet enchantement n'a fait que grandir jusqu'à la fin. Les acteurs se sont acquittés de leurs rôles avec un naturel charmant. J'étais loin de supposer qu'il existât derrière ces monts tant et de si heureuses dispositions théâtrales. C'est le cas de dire: **les artistes ne sont pas tous à Paris.**

Qu'il me soit permis d'adresser à cette intelligente jeunesse toutes mes félicitations. Vous avez été pour moi en particulier et pour les nombreuses personnes accourues pour vous écouter, l'occasion d'une délicieuse après-midi.

Merci et au revoir!

**Un touriste.**

**Orsières. — (Corresp.)** — Le jeudi 2 février, la Société d'Agriculture nouvellement fondée à Orsières, et dont le but est de favoriser les progrès agricoles, et de mettre à l'évidence toutes les questions concernant le développement de l'agriculture, faisait donner à Repraz par M. le Professeur Dr Henri Wulloud, une conférence sur les engrais pouvant convenir à différents terrains. A 3 heures, heure de la conférence, affluait à la salle d'école un public nombreux, tout ce que la salle pouvait contenir.

La conférence était digne de cette énorme affluence. Pendant deux heures 1/2, notre sympathique conférencier a tenu son auditoire comme suspendu à ses lèvres. Il est donc de mon devoir d'adresser publiquement de sincères remerciements à l'aimable conférencier qui a fait son possible pour nous donner les connaissances nécessaires.

Nul doute, qu'avec une parole aussi persuasive, les préjugés de la routine ne soient vaincus. Les résultats d'une démonstration aussi claire ne se feront d'ailleurs pas attendre. Les explications simples et précises qui ont été données prouvent que M. le Professeur Dr Wulloud est à la hauteur de sa tâche. C'est pourquoi je lui réitère à nouveau mes remerciements les plus vifs. **Pour les membres de l'Association.** Un auditeur.

**Sierre. —** La Conférence des Instituteurs du district de Sierre aura lieu à Sierre le jeudi 9 février à 9 h. du matin à l'école des garçons. **Les noms. —** Quand on cherche un nom à donner à un bébé on se préoccupe de sa consonnance; le plus souvent, on ignore sa signification; voici quelques indications à ce sujet: Nappelez pas une fille Andrée, puisque cela veut dire homme en grec; ni Mélanie (noire) une blondinette; Maurice (fils de Maure) ne convient pas au fils d'un homme blond; Claudine (qui boite) ne peut être fière de cette appellation, si elle est prompte

à la course. Albert (guerrier) ne s'associe guère au féminisme. Alexandre (fils de parents célèbres) à un enfant trouvé par exemple.

D'ailleurs, il y a une vogite pour les noms, apportée par les romans ou les pièces à succès. De notre temps, les Suzanne abondent avec les Odette, Paulette, Marcelle. Les Jeanne ont été légion ainsi que les Marguerite, Les Malvina, Adrienne et Nelly nous rappellent nos grand-mères.

Pourtant rien n'est plus agréable qu'un vieux nom appelant un jeune visage; une Monique de deux ans est adorable et un Hippolyte en maillot fait toujours sourire.

**Le bétail bovin de rente.**

Voici quels étaient à fin 1910 les prix du bétail bovin de qualité moyenne, sans valeur exceptionnelle pour l'élevage.

Vaches fraîches: jeunes vaches (ayant vêlé 1 à 3 fois), de 108 fr. (Valais) à 148 francs (St-Gall); Vaud, 130 fr. par 100 kg. de poids vif. Vieilles vaches (ayant vêlé 5 fois et plus), de 90 fr. (Valais) à 130 fr. (St-Gall); Vaud 103 fr.

Vaches portantes d'environ 20 semaines; jeunes vaches (ayant vêlé 1 à 3 fois), de 95 fr. (Valais) à 130 fr. (St-Gall); Vaud, 122 fr.

Vieilles vaches (ayant vêlé 5 fois et plus), de 80 fr. (Valais) à 110 fr. (St-Gall); Vaud, 98 fr.

Génisses portantes, de 113 fr. (Valais) à 142 fr. (St-Gall); Vaud, 125 fr.

Vaches réformées pour la boucherie: de 75 à 85 fr. par 100 kg. de poids vif (Vaud 89) ou de 153 à 173 fr. par 100 kg. de poids mort (Vaud 173 fr.).

Génisses non portantes, de 1 1/2 à 2 1/2 ans, de 98 à 129 fr. par 100 kg. de poids vif ou de 290 à 365 fr. la pièce.

Jeune bétail de 1 1/2 an à 1 an, de 155 à 296 fr. la pièce.

Suivant la qualité des animaux, les prix varient d'environ 15 % en plus ou en moins.

**Les causes de la hausse du café**

Nous lisons dans l'«Epicier Suisse»: La hausse actuelle est le résultat des manœuvres de l'Etat brésilien de Sao Paulo, qui a réussi à faire monter le café Good average à fr. 73 les 50 kilos.

En 1907, le prix du café Good average était descendu à fr. 29,75, cours le plus bas qui ait jamais été atteint. Cette baisse était due à la récolte du Brésil, qui atteignit plus de 19 millions de sacs.

Les planteurs brésiliens étaient «noyés» par cette production! Les cafés étaient invendables sans une grosse dépréciation supplémentaire. C'était la ruine pour les Etats caféiers du Brésil.

L'Etat de Sao Paulo réunit alors les représentants de ses différents districts, pour prendre des mesures conservatrices et relever le prix des cafés.

Intervint la convention de Taubaté, d'après laquelle chaque planteur devait fournir à l'Etat de Sao Paulo un pourcentage de tant par sac à la sortie du Brésil, pour envoyer en consignment en Europe et aux Etats-Unis, le reliquat de la formidable récolte.

L'Etat de Sao Paulo consigna ses cafés à différents commissionnaires de New-York, Anvers, Hambourg, Le Havre, etc.

Cette opération permit de relever les cours graduellement jusqu'à 30-35, puis 45 francs, cours qui n'ont fait que monter depuis.

Au mois de décembre 1908, l'Etat de Sao Paulo, s'apercevant que les frais des commissionnaires étaient extrêmement onéreux, prit le parti de faire un emprunt de consolidation, que l'on nomme «l'emprunt Saint-Paul 5 %». Il fut couvert simultanément en France, en Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis.

Il fut institué un comité des ventes, représentant les banquiers intéressés, qui avaient, en nantissement, lors de l'opération initiale, plus de 8 millions de sacs.

Ce comité des ventes se réunit chaque année à Londres, et fixe la quantité à vendre dans les marchés mondiaux.

Le défaut de cette valorisation fut que cet Etat producteur spécula sur son produit, et que ce n'est plus l'offre et la demande qui réglementent les cours du café.

Telle est la cause de la hausse actuelle, qui a été favorisée, en outre, par plusieurs récoltes moyennes successives. Ainsi, alors que la consommation mon-

diale de café est d'environ 18.200.000 sacs, la production du Brésil, en ces derniers temps, n'est que de 11 à 12 millions de sacs, et celles des autres Etats caféiers varie de 3 millions et demi à 4 millions — un total, exactement, au 1<sup>er</sup> janvier 1911, de 16.000.000 sacs, contre 16.669.000 au 1<sup>er</sup> janvier 1910.

Il faut donc emprunter au stock de valorisation, qui continue à se réduire au monde.

On suggère que l'Europe devrait répondre au système de valorisation de l'Etat de Sao Paulo, qui est maître de la situation.

1<sup>o</sup> En ne souscrivant aucun titre des emprunts de l'Etat de Sao Paulo, dont les opérations pourraient peut-être mal finir.

2<sup>o</sup> En réduisant autant que possible la consommation du café, jusqu'à ce que les cours soient relevés vers normaux.

3<sup>o</sup> En remplaçant dans la consommation le café brésilien par les soupes économiques, le thé et le chocolat.

Les parents de M. le Brigadier PARCHY, remercient bien sincèrement les nombreuses personnes et spécialement le corps de gendarmerie valaisan, des témoignages de sympathie apportés dans le deuil qui a précédé la frapper.



**Ma petite Ruth**  
était très arriérée et avait de plus des difficultés pour ses dents. Nous avons fait usage de l'Emulsion Scott et bientôt elle devint plus forte et se porte maintenant très bien.

**L'Emulsion Scott**  
se compose des ingrédients les plus délicats et les plus purs, elle est rendue agréable au goût et facile à digérer pour les personnes jeunes comme pour celles âgées. Par le procédé de fabrication de Scott, l'Emulsion Scott est une des meilleures et plus efficaces préparations à donner aux enfants à l'époque de leur dentition. En demandant la Scott, soyez certains de ne pas accepter aucune autre.

**Emplâtre américain Rocco**  
à double de flanelle. Souverain pour soulager et guérir les Rhumatismes, Lumbagos, Maux de reins, Sciaticques, Douleurs et Catarrhes de poitrine, Douleurs de tête et en assure l'efficacité d'une manière tout à fait remarquable.

**Compagnies inséparables**  
Je vous recommande de reconnaître aux Pastilles Wybirt de la Pharmacie Dr. Gaba, le soufre assez de maux de gorge et d'enrouement, les pastilles sont mes compagnes inséparables depuis l'automne au printemps, rendant d'excellents services non seulement à moi, mais à mes élèves.

**Buvons du bon vin**  
Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs et amis que sur les conseils de M. l'Abbé Clavel, leur directeur, MM. les propriétaires des beaux vignobles de St-Charles (Côtes du Rhône) se sont unis sous le titre l'Union catholique. Ils nous vendent du vin de leur récolte Rouge et Blanc, et de la plus naturelle et de première qualité, aux meilleures conditions. Ecrire pour échantillons et renseignements à M. le Directeur de l'Union catholique, à Vergèze (Gard).

# Lisez ces prix

## La Fabrique de Meubles

### Maison Comte

GENÈVE 25-27, Boulevard Helvétique  
Grand catalogue illustré gratis et franco.



Salle à manger Lou's XIII, chêne tiré massif, n° 12  
**730 fr.**

1 Buffet 3 corps panneaux, vieux chêne, sculpture riches; 1 Table à coulisses, 3 rallonges; 6 Chaises siège et dos cuir.  
La même chambre avec un découpoir assorti,  
**830 fr.**

Les commandes supérieures à 100 fr. sont expédiées FRANCO dans toutes les gares de Chemin de Fer Fédéraux.

Un de nos voyageurs est à la disposition de toute personne qui en fera la demande, aucun frais de déplacement ne sera compté.  
Rayon Spécial de Location. 1344

La Compagnie fermière de l'Établissement Thermal de

## VICHY

Sources: **CÉLESTINS, GRANDE-GRILLE, HOPITAL**

(Propriété de l'Etat français) met le public en garde contre les fraudes et substitutions auxquelles se livrent certains commerçants.

La Compagnie fermière ne garantit l'authenticité que des Eaux portant sur le goulot de la bouteille le **ROND BLEU** ci-contre



Les PASTILLES "VICHY-ÉTAT" ne sont vendues qu'en boîtes métalliques scellées, portant également le **ROND BLEU** "VICHY-ÉTAT".

**SE MÉFIER DES IMITATIONS ET SUBSTITUTIONS**

## Fabrique

### d'Ornements d'églises

Médaille d'Or Sion 1909

### Orfèvreries, Bronzes, Cierges

FOURNITURES D'EGLISES

Catalogue des ornements gratis.

Œuvre St-Augustin St-Maurice

## Mme FAVRE-COLOMB

Coiffeuse pour Dames

### à MARTIGNY

fait des travaux en cheveux en tous genres, tresses, — frises — transformation — perruques.  
Elle se recommande par un travail prompt et soigné.  
On achète également des cheveux. 35

Houilles - Cokes - Anthracites - Briquettes

de toutes provenances pour l'usage domestique et l'industrie.

Spécialités pour Hôtels — Arrangements  
Expéditions directes de la mine ou de nos chantiers  
Gros — Les Fils FATH, Vevey — Détail  
Téléphone 72. Tous renseignements et prix à disposition 1239

## Liniment Gerok

seul remède qui guérisse radicalement les

### ENGELURES

1140 Prix du flacon avec pinceau, fr. 1.50.

Pharmacie Normale 4, rue de Bourg, Lausanne

## VINS

Les Vins des Châteaux Romains (Velletri) Blancs et Rouges sont les meilleurs.

L'appréciation est générale.

Vins: Chianti, Piémont, Asti mousseux  
Spécialités de la maison 1160

A. ROSSA Vins en gros Martigny (Valais)

## BROUX DE NOIX

Sirap ferrugineux Golliez

(Exigez la marque: 2 Palmiers.)  
employé avec succès depuis 37 ans contre les impuretés du sang, bouillons, dartres, etc.

En vente dans toutes les pharmacies à 3 fr. et 5.50

Dépôt général: Pharmacie Golliez, Morat. 1142

# LA LIBERTE de Fribourg

paraissant

six fois par semaine

Organe politique, religieux, social et littéraire  
Numero de 6 pages, deux chaque semaine

Prix d'abonnement: 12 fr. par an seulement H5564F

« Nouvelliste Valaisan »

Tarif d'abonnement pour l'Étranger

Mode d'expédition		Trois mois	six mois	un an
1 fois p. semaine	sans Bulletin officiel	3.-	5.-	9.-
	avec Bulletin officiel	4.50	7.-	13.-
3 fois p. semaine	sans Bulletin officiel	3.50	6.-	11.-
	avec Bulletin officiel	5.-	8.50	12.50

Les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandats postal internationale.

Favorisez votre Journal par vos Annonces

## Offres & Demandes de Places

On demande

### une jeune fille

causant français et allemand, pour servir dans un magasin boulangerie et épicerie. Entrée de suite. Adresser les offres à la Rédaction. 46

### On cherche pour le 20 Février une personne comme

seconda cuisinière  
Adresser les offres: Pension « la Bruyère », Leysin. 44

On demande

### une bonne fille

pour faire la cuisine et le ménage. Vie de famille. 50  
S'adresser à Ch. Bertholet, Rouvenaz n° 26, Montreux.

On demande

### une fille

sachant faire la cuisine pour un ménage sans enfant. Bon caractère et références sont exigées. S'adr. au Nouvelliste qui indiquera. 41

### ON CHERCHE

gouvernante catholique

pour donner soins à deux fillettes, de santé un peu délicate; pouvant enseigner l'anglais et la musique; robuste, active, dévouée aux enfants. Sérieuses références exigées. Ecrire sous M. M. M 34 à Haasenstein & Vogler, Vevey. 619

On demande 621

### jeune fille

pour aider au ménage et au café. Gage 25 — 30 frs. Vie de famille. S'adr. chez M. Margot, café du Chasseur, Prilly — Chasseur. Vaud.

### ON DEMANDE

Laveuse pour hôtel

S'adresser Hôtel Bel-Air, Montreux. 622

On cherche

### un jeune homme

robuste, de 18 ans au moins, comme

### garçon d'office

Salaire 30—40 fr. par mois. Occasion d'apprendre l'allemand. Envoyer certificats et photographie à l'Hôtel Schweizerhof à Bâle. 42

Martigny-Combe

## Loterie

Le Tirage de la tombola en faveur de la Société de musique « Concordia » de Martigny-Combe est irrévocablement fixée au

dimanche 26 février prochain.

Les personnes qui ont bien voulu se charger de la vente des billets sont priées de retourner au plus tôt les carnets. Le Comité.

### MIGRAINES

guéries par la

### Céphaline

le meilleur et le plus sûr des ANTI-MIGRAINEUX

Plus de

MAUX DE TÊTE, INSOMNIES, etc.

Nombreuses attestations

A.G. PETITAT, ph. YVERDON.

Cachets 2 fr. Poudres 150 fr.

Fr. par 2 boîtes.

H 20757 M 1167

Remède naturel et bon marché

Extrait du meilleur pin de Norvège

### Goudron Burnand

Produit suisse

30 ans de succès contre

Catarrhes, Toux

Bronchites

Hautes récompenses

aux expositions

Fr. 1.50 dans toutes les

Pharmacies 1116

### Institut Minerva

Zurich, IV

Préparation rapide

et approfondie

Polytechnicum et à

l'Université Maturité

1316 H13551Z

## St-Maurice Instruments de musique

Nous recommandons tout spécialement nos Violons, Zithers, Mandolines, Guitares de même que nos Accordéons. Harmonicas, Instrument à vent (cuivre et bois) Tambours, Gramophones, Orchestrions.

### Bazar Vve Mee Luisier

### Fromages et Confiture

On expédie partout par colis postal de 2 à 10 kg. fromage

gras extra à 1.95 le kg.; mi-gras tendre salé à 1.70 le kg.;

Vacherin du Mont-d'Or à 0.80 le 1/2 kg.; tome de la Vallée à 0.85 le 1/2 kg. Confiture aux

runeaux, coings, etc. par petit bidon de 2 kg. à 1.20 le kg.

On reprend ce qui ne convient pas. 620

Schrecker-Ludi, Avenches.

### Hug & Cie Bâle

Manufacture d'instruments de Musique.

Catalogue gratis

Conditions de paiement

favorables. 1003

Références M. A. SIDLER,

Prof. de Musique, St-Maurice.

### A vendre

bonnes vaches race Simmenthal S'adr. à Albert BLUM

Bex. 484

## Vins blancs et rouges

garantis absolument naturels. Spécialité de vin rouge des Pyrénées très apprécié par ma nombreuse et fidèle clientèle.

### Maurice PACCOLAT

MARTIGNY-BOURG

Téléphone 1166

## CARNAVAL!

Joli choix de

### Costumes travestissement

A LOUER 623

Eugène LUISIER-REY-BELLET, Modes et Chapellerie, St-Maurice

## IRRÉVOCABLEMENT

### Tirage 23 février 1911

Dans la grande salle de la maison judiciaire  
Loterie du Casino Théâtre de la ville de Fribourg.

1<sup>er</sup> Lot 50.000 frs.

Le billet 1 fr.

Conditions générales de vente.

1 billet	1 fr.	14 billets	10 fr.
3 »	2.70	30 »	20 fr.
6 »	5.-	50 »	30 fr.

Ecrire: Bureau de la loterie du Casino-Théâtre, rue du Tir 6. H2948 452

## AUTOMOBILES "BERLIET" DE LYON

Usine modèle de 2000 ouvriers

VOITURES DE TOURISME ET DE LUXE

OMNIBUS POUR HOTELS

CAMIONS DE TOUTES FORCES

VOITURES DE LIVRAISON

POMPES A INCENDIE — AMBULANCES

Voitures primées par le Ministère de la guerre

Agence directe: Q.-F. PFISTER

Rue des Terreaux

et Place Chauderon, Lausanne

Catalogues sur demande 1158

## Le Nouvelliste

est en vente à la première heure aux kiosques des gares de

Brigue

Sion

Martigny

St-Maurice

Aigle

Montreux

Martigny

St-Maurice

Fribourg

Genève

Romont

Bulle

Yverdon

Neuchâtel

Payerne

5 ct. le numéro

### Avis aux agriculteurs

Faites, chez le soussigné, vos achats pour l'alimentation du bétail tels que: son, tourteaux, maïs, avoine, farine, farine blanche, etc.

Spécialité de grains pour volailles

Produits spéciaux pour les veaux et porcelets.

Marchandises de 1<sup>re</sup> qualité à un prix très avantageux.

Se recommander: H1617L 17

Etienne EXQUIS, négt. Sion

## Banque de Sierre, Sierre

Société par actions au capital de fr. 500.000 dont la

moitié versé

Compte de chèques postaux H 456

Compte de virements à la Banque Nationale Suisse

Nous émettons des Obligations (Bons de Caisse) en

titres de 500 fr. et de 1000 fr., au 4 1/2 o/o

Les titres sont dénonçables d'année en année.

1413 H26063L La Direction